

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

22 mai 2021, 136 ème Cercle de Silence du Mantois, 12 ème année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

***est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.***

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 26 juin, 24 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre...
cerclesilencemantas@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

7 associations demandent une enquête de l'ONU sur les violations des droits des MNA, mineurs non accompagnés, en France.

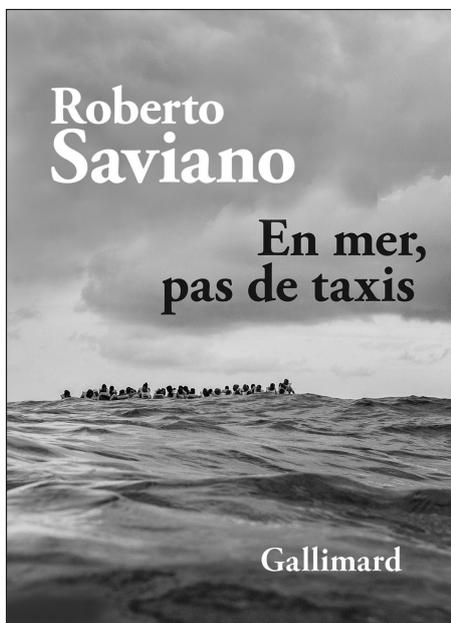


Le Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant et Kids Empowerment, avec le soutien d'associations et de collectifs citoyens, ont saisi le Comité des droits de l'enfant de l'ONU afin de dénoncer les violations graves et systématiques des droits des MNA observées en France. Cette saisine, déclarée recevable par le Comité, ouvre la possibilité d'une enquête qui serait une étape clé vers la réforme du cadre réglementaire actuellement en vigueur.

La saisine attribue les violations dénoncées à deux facteurs principaux : le déni de minorité dont sont victimes ces enfants les privant du dispositif national de protection de l'enfance et les inégalités de traitement au sein du territoire français.

Actuellement, des milliers de mineurs non accompagnés ne peuvent compter que sur l'aide des associations et de collectifs citoyens engagés, alors que chacun d'entre eux devrait relever, comme tout mineur présent sur le territoire, de la protection de l'enfance à la charge des pouvoirs publics français.

<https://eg-migrations.org/CP-7-associations-demandent-une-enquete-de-l-ONU-sur-les-violations-des-droits>



« Il serait réducteur de considérer les photographies des traversées du désert, des prisons libyennes, des canots gonflables, des sauvetages en mer et des corps qui flottent sur l'eau comme des photos d'actualité ou des clichés militants. **Tout cela nous concerne**, tout cela constitue pour nous une information précieuse. Le message qui nous parvient peut devenir le carburant qui permettra de changer le cours des choses ou la pierre tombale qui signifiera leur fatale inévitabilité. **A nous de choisir** »

Roberto Saviano.

En 2017, Luigi Di Maio, l'un des leaders du Mouvement 5 étoiles italien, qualifie de « taxis de la mer » les navires affrétés par des ONG humanitaires pour des opérations de sauvetage en Méditerranée, leur reprochant d'encourager le phénomène migratoire. Ce livre est un témoignage en réaction à cette déclaration. Il dénonce la propagande et les mensonges à travers les paroles et les images de ceux qui ont vu, documenté, photographié et aidé.

PERMANENCES D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

ASTI du Mantois, le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous au 06-28-23-85-71

LDH section Mantes, le mercredi à 18h sur rendez-vous au 07-71-73-00-44

<http://ldh-section-du-mantois.e-monsite.com>

RESF 78 pour les jeunes majeurs scolarisés, permanence téléphonique 06-16-55-95-60

www.resf78.ouvaton.org